|  |
| --- |
| Grangeneuve, le 24 février 2017 |

|  |
| --- |
| **Réf: JLP/nma**  **T direct:** +41 26 305 55 63  **Courriel:** iagcftn@fr.ch |

|  |
| --- |
| Grangeneuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux |
| Monsieur  Michael Saley  Chemin des Bulesses 16  1814 La Tour-de-Peilz |

**Formulaire inscription formation supérieure horticole – Nouvelle ordonnance**

Monsieur Saley,

Nous vous remercions de l’intérêt que vous portez à la formation supérieure horticole. Nous vous transmettons, en annexe, le bulletin d’inscription pour la formation supérieure horticole du brevet fédéral de « Contremaître jardinier ».

Les cours se donnent en français et se déroulent d’une partie à Grangeneuve, d’autre à Lullier. En règle générale, les cours ont lieu le samedi. Durant la période hivernale, les cours ont également lieu le vendredi. De plus, à cette saison-là, il y aura quelques cours blocs qui se déroulent du jeudi au samedi.

La formation du brevet fédéral de contremaître jardinier s’étend sur trois semestres et débute à la fin août.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de Grangeneuve : [*www.brevethorticole.ch*](http://www.fr.ch/iag/fr/pub/formations/cftn/horticulteur_formation_sup.htm)

et sur le site de JardinSuisse : www. jardinsuisse.ch 🡪 formation 🡪 formation professionnelle supérieure 🡪examens professionnels

**La prochaine volée 2017-2019 est d’ores et déjà complète**. Nous prenons dès à présent les inscriptions pour la volée 2018-2020 qui débutera à la fin août 2018.

Nous vous informons également que la nouvelle ordonnance relative à la formation horticole supérieure entrera en vigueur à l’automne 2017. Afin de vous tenir au courant de ladite révision, vous pouvez consulter : [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch) 🡪 formation 🡪 formation professionnelle supérieure 🡪 révision de la formation professionnelle supérieure ou par le biais de la presse professionnelle (Horticulture Romande ou g’plus). La mise en œuvre de cette nouvelle ordonnance étant  en cours, nous ne pouvons pour l’instant calculer les coûts définitifs de la formation.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons, Monsieur Saley, nos meilleures salutations.

Jean-Luc Pasquier

Chef de filière

**Annexe mentionnée**

**—**

**Copie**

**—**

M. Alexandre Horner, chef du CFTN